



LE MUSÉE DES POMPIERS

La Réunion

///// Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association du Musée des Sapeurs-Pompiers de La Réunion et de l'Océan Indien

Date : 4 novembre 2023

Lieu : 38 rue de l'Eglise – 97423 Le Guillaume

Présidence : Nicolas Folio

Heure de début : 14h30

Liste des présents (membres du nouveau bureau tel que validé au cours de la séance) :

- Président : Nicolas Folio
- Vice-Président : François Michel
- Trésorière et secrétaire de séance : Émilie Lucas

Ordre du jour :

- Constitution du bureau
- Rappel Projet du Musée
- La Communication
- Les 70 ans du SDIS
- La Répartition des tâches

Avant de débiter l'ordre du jour, le président a tenu à ouvrir cette assemblée générale en rendant un hommage ému à Thomas Lebon, qui a porté la voix de notre association en tant que chargé de communication. Thomas nous a tragiquement quittés le 13 septembre 2023. Sa passion, son dévouement et son travail acharné ont grandement contribué à la mission de notre association. Il laisse derrière lui un héritage de solidarité et d'engagement qui continuera d'inspirer nos actions futures. Nous adressons nos pensées les plus sincères à sa famille et à ses proches en ces moments difficiles.

Association des amis du musée des sapeurs-pompiers de La Réunion et de l'Océan Indien
84 bis chemin de la comète – Saint-François – 97400 Saint-Denis // SIRET 899 522 700 00017
contact@lemuseedespompiers.re

<https://lemuseedespompiers.re>



Association loi 1901

Constitution du bureau

En préambule, le nouveau bureau a été constitué et se compose des personnes suivantes aux fonctions suivantes :

- Le président : Nicolas Folio
- Le vice-président : François Michel
- La trésorière : Emilie Lucas

Le Projet du Musée

Le président a ouvert la séance en rappelant l'idée du musée et l'origine du projet, soulignant l'importance de l'esprit de corps et la nécessité de sauvegarder le patrimoine. Il a mis en avant la notion de rayonnement et l'internationalisation du projet faisant suite à l'appel à projet FEDER. À terme, le projet cherchera donc un partenariat avec l'Association des États Riverains de l'Océan Indien.

À noter : l'ancien trésorier, Jean-Louis Huart, a démissionné de ses fonctions. Nous le remercions chaleureusement pour son travail, notamment pour l'ouverture du compte bancaire de l'association et certaines tâches administratives qui se sont avérées des tâches de longue haleine.

La proposition de débiter par l'exposition du Laffly a été approuvée.

La Communication

La discussion s'est portée sur l'utilisation des outils numériques et la finalisation du business plan, qui sera disponible au téléchargement sur le site Internet. L'importance d'une page LinkedIn professionnelle a été soulignée pour la visibilité et la crédibilité de l'association.

L'utilisation de la plateforme fournie par HelloAsso, notamment pour gérer les adhésions, a été approuvée.

Les 70 ans du SDIS

Les préparatifs pour le 17 février 2025 ont été discutés, avec une emphase sur la nécessité de ne pas compter uniquement sur le SDIS et de proposer des actions à mener par l'association. Les événements prévus incluent une cérémonie officielle, une exposition historique, des journées portes ouvertes, une conférence sur la sécurité et le secourisme, un gala de charité, un concours d'affiche et la publication d'un livre commémoratif.





LE MUSÉE DES POMPIERS

La Réunion

La Répartition des tâches

Les tâches ont été réparties entre les membres, avec des responsabilités spécifiques attribuées pour l'exposition du Laffly, la préservation du patrimoine, le partenariat avec l'université, et les préparatifs pour le 17 février 2025.

Des actions immédiates ont été réalisées, incluant la configuration des adresses mail des membres du bureau, la relecture du business plan, la mise à jour du site Internet et de la page LinkedIn, la validation des statuts et la constitution du nouveau bureau, et la rédaction du PV de la réunion.

Concernant les adresses mail, la répartition se fait comme suit :

- Le président : president@lemuseedespompiers.re
- Le vice-président : vice-president@lemuseedespompiers.re
- La trésorière : tresoriere@lemuseedespompiers.re
- L'ensemble des membres ont accès à la boîte : contact@lemuseedespompiers.re

Décisions prises :

- Approbation de l'exposition du Laffly comme point de départ pour donner de la visibilité à l'association.
- Finalisation et mise à disposition du business plan sur le site Internet.
- Création et mise à jour de la page LinkedIn de l'association.
- Utilisation de la plateforme fournie par Hello Asso
- Répartition des tâches pour la préparation des événements des 70 ans du SDIS.
- Actions immédiates à entreprendre suite à la réunion.

L'assemblée a également abordé la question de la reconnaissance des contributions financières apportées à l'association sous forme de dons ou d'adhésions. Dans un souci de transparence et afin de valoriser l'engagement de nos donateurs et membres, il a été unanimement décidé de mettre en place un système de délivrance de reçus pour tout don ou adhésion reçue.

Cette mesure a pour double objectif : d'une part, de fournir à nos bienfaiteurs un document attestant de leur soutien financier, et d'autre part, de leur permettre de bénéficier des avantages fiscaux associés aux dons aux associations reconnues d'intérêt général. En effet, ces reçus leur seront indispensables pour justifier les réductions d'impôt auxquelles ils ont droit lors de leur déclaration de revenus.

La délivrance de ces reçus constitue un gage de sérieux et de professionnalisme de notre association, renforçant ainsi la confiance de nos soutiens actuels et futurs. Elle souligne également notre conformité aux obligations légales et notre engagement à respecter les incitations fiscales mises en place par l'État pour encourager le mécénat culturel et social.

En conséquence, le bureau est chargé de la mise en œuvre de cette décision, en veillant à ce que les reçus délivrés soient conformes aux exigences légales et comptables en vigueur. Cette démarche

*Association des amis du musée des sapeurs-pompiers de La Réunion et de l'Océan Indien
84 bis chemin de la comète – Saint-François – 97400 Saint-Denis // SIRET 899 522 700 00017
contact@lemuseedespompiers.re*

<https://lemuseedespompiers.re>



Association loi 1901



LE MUSÉE DES POMPIERS

La Réunion

s'inscrit pleinement dans notre volonté de pérenniser et d'élargir notre base de donateurs et de membres, essentielle à la réalisation de nos projets ambitieux.

Tâches assignées :

- Exposition du Laffly :
 - o François Michel refera une photo du Laffly.
 - o François Michel est chargé de prendre contact avec un spécialiste de l'entretien du Laffly.
 - o Nicolas Folio est chargé de la prise de contact avec le conservateur de Stella Matutina.
- Préservation du patrimoine :
 - o François Michel contactera le GEM pour faire le point sur le matériel.
 - o Nicolas Folio contactera les communes pour :
 - obtenir une subvention, un soutien financier.
 - demander un local où les archives des centres pourraient être entreposées.
 - demander un espace où le musée pourrait être installé.
- Préparation du 17 février 2025 :
 - o Nicolas Folio rédigera un courrier au directeur du SDIS pour informer des actions prévues par l'association.
 - o François Michel contactera le lieutenant-colonel Ramassamy pour suggérer d'organiser une cérémonie commémorative.
 - o Nicolas Folio préparera le gala de charité.
 - o Le bureau préparera l'exposition historique.
 - o Le bureau lancera le concours d'affiches.
 - o Nicolas Folio contactera le responsable master "risques et environnement" de l'université de La Réunion pour organiser une série de conférences sur la sécurité.
 - o Publication de l'ouvrage commémoratif :
 - Nicolas Folio et François Michel assureront le pilotage général de la publication.
 - Nicolas Folio contactera le directeur de la bibliothèque départementale pour la publication de l'ouvrage et pour sceller une convention plus générale.
 - pour les appels à contribution :
 - Nicolas Folio contactera le GRIMP.
 - François Michel contactera le DIH.
 - François Michel contactera le SD.
 - Nicolas Folio contactera l'équipe nautique.
 - Nicolas Folio contactera l'équipe cynotechnique.
 - Nicolas Folio contactera le service de santé.
 - Nicolas Folio contactera l'équipe drone.
 - François Michel contactera le référent départemental des sapeurs-pompiers volontaires.
 - François Michel contactera les chefs de centre du GTNE.
 - Nicolas Folio contactera les chefs de centre du GTSO.

Association des amis du musée des sapeurs-pompiers de La Réunion et de l'Océan Indien
84 bis chemin de la comète – Saint-François – 97400 Saint-Denis // SIRET 899 522 700 00017
contact@lemuseedespompiers.re

<https://lemuseedespompiers.re>



Association loi 1901



LE MUSÉE DES POMPIERS

La Réunion

- Nicolas Folio contactera les personnes suivantes pour leur proposer de faire partie du comité de relecture : Maya de Villepoix, Sully Fontaine, Sandrine Seiberras.
- François Michel contactera les personnes suivantes pour leur proposer de faire partie du comité de relecture : François Ramassamy, Matthieu Boyer, Jérémy Banabera.
- Nicolas Folio contactera l'entreprise MB Goodies pour étudier l'opportunité d'une opération goodies.
- Développement des partenariats :
 - Nicolas Folio contactera l'IRT.
 - Nicolas Folio contactera le président de l'Université de La Réunion.
 - Nicolas Folio contactera le directeur de la bibliothèque départementale de La Réunion (rappel).
 - Emilie Lucas réfléchira à l'opportunité de sceller une convention avec le rectorat.
 - Nicolas Folio contactera le ministère de la culture.
 - Emilie Lucas contactera l'école d'architecture de La Réunion (établir une maquette numérique du projet).
 - Nicolas Folio contactera l'Union départementale des sapeurs-pompiers de La Réunion (communiquer sur le projet).
 - François Michel contactera l'association des anciens du SDIS.
- Gestion administrative :
 - Emilie Lucas assurera la tenue des comptes.

Association des amis du musée des sapeurs-pompiers de La Réunion et de l'Océan Indien
84 bis chemin de la comète – Saint-François – 97400 Saint-Denis // SIRET 899 522 700 00017
contact@lemuseedespompiers.re

<https://lemuseedespompiers.re>



Association loi 1901



LE MUSÉE DES POMPIERS

La Réunion

Heure de clôture : 18h00

Le présent procès-verbal a été approuvé par Nicolas Folio et sera distribué à tous les membres présents pour validation.

Fait au Guillaume, le 4 novembre 2023

Nicolas Folio
Président de l'association des amis
du musée des sapeurs-pompiers
de La Réunion et de l'Océan Indien

François Michel
Vice-Président de l'association des amis
du musée des sapeurs-pompiers
de La Réunion et de l'Océan Indien

Emilie Lucas
Trésorière de l'association des amis
du musée des sapeurs-pompiers
de La Réunion et de l'Océan Indien

Association des amis du musée des sapeurs-pompiers de La Réunion et de l'Océan Indien
84 bis chemin de la comète – Saint-François – 97400 Saint-Denis // SIRET 899 522 700 00017
contact@lemuseedespompiers.re

<https://lemuseedespompiers.re>



Association loi 1901